

## **Code commun.**

La définition d'une abstraction est souvent constituée d'une suite de mots abstraits.

La personne qui utilise ces abstractions, présuppose que son interlocuteur comprend toutes les abstractions, qu'elle utilise, de la même façon qu'elle.

Souvent cette personne ignore même, qu'elle conceptualise et a conceptualisé à partir d'un sens direct toutes les abstractions qu'elle utilise.

Son interlocuteur est dans la même ignorance

En corollaire :

La communication commune se contente de cette façon de faire s'appuyant sur la croyance, partagée par un grand nombre, que le sens d'un mot abstrait est celui du DICTIONNAIRE.

Or en relation d'aide, en modélisation des savoir faire, qu'ils soient conscients ou non, cette manière de faire est insuffisante.